

REGLEMENT :

Organisateur : Association Courir Moroges – 4, rue sous velle 71390 Moroges.

Date, lieu et horaires des courses : Samedi 13 septembre 2025 – Départ et arrivée au stade de foot de Moroges.

Parcours disponibles sur notre site Internet www.courir-moroges.fr.

- **MaraTrail de la rentrée** : 42km/700D+, départ commun à 9h25 pour les 4 formules : solo, duo, trio (20 ans et +), ou équipes de 6 (16 ans et +).

Réglementation de courses hors-stade : Conformément à l'article 231-2-1 du code du sport, la participation à la compétition est soumise à la présentation obligatoire :

- d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' j'aime courir, **délivrée par la FFA** et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation ; (Attention : les autres licences délivrées par la FFA – Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptés)
- ou suite à la récente évolution de la réglementation, d'une attestation PPS (Parcours Prévention Santé) datant de moins de trois mois à la date de la compétition. Ce PPS est disponible sur la plateforme en ligne de la FFA via le lien <https://pps.athle.fr/>
- ou pour les mineurs : le sportif et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports. Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur attestent auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois.
- Pour les athlètes étrangers, ils doivent également présenter un PPS valide.

Les justificatifs peuvent être téléchargés sur notre plateforme d'inscription en ligne (milesrepublic.com) ou présentés lors du retrait des dossards le jour de la compétition.

Parcours :

Le parcours s'effectuera sur une boucle de 6km (100d+ / Trail).

- **Formule solo** : le concurrent fera 7 tours = 42km.

- **Formule duo** : chacun des 2 concurrents effectuera une boucle de 6km, à tour de rôle, et le 7ème tour sera effectué par les 2 concurrents ensemble.

- **Formule trio** : chacun des 3 concurrents effectuera une boucle de 6km, à tour de rôle, et le 7ème tour sera effectué par les 3 concurrents ensemble.

- **En équipes de 6** : chacun des 6 concurrents effectuera une boucle de 6km et le 7ème tour sera effectué par l'équipe au complet. Chaque coureur parcourra donc 2 x 6 km, le 6ème relayeur effectuant 2 tours, consécutivement.

Le dernier tour, l'équipe devra franchir la ligne d'arrivée au complet pour être classée.

Inscriptions : en ligne sur <https://fr.milesrepublic.com/>.

- Prix formule solo : 40€ inscription anticipée jusqu'au 09/09/2025 + 5€ de supplément ensuite (limite à 40 participants).

- Prix formule duo : 42€ inscription anticipée jusqu'au 09/09/2025 + 5 € de supplément ensuite (limite à 50 équipes).

- Prix formule trio : 48€ inscription anticipée jusqu'au 09/09/2025 + 5 € de supplément ensuite (limite à 50 équipes).

- Equipes de 6 : 60€ inscription anticipée jusqu'au 09/09/2025 + 10 € de supplément ensuite (limite à 60 équipes).

Pas d'inscription sur place.

Retrait des dossards : Le vendredi 12/09/2025 entre 17 et 20h, ou le samedi 13/09/2025 dès 8h00 au stade de foot de Moroges.

Aucun dossard ne sera envoyé par courrier.



COURIR MOROGES

MARATHAIL DE LA RENTRÉE 13.09.2025

Ravitaillements : Un ravitaillement liquide en autonomie (jerricans à l'ombre, à disposition) à mi-boucle, 1 ravitaillement sur l'aire de départ/arrivée. Les conditions de ravitaillement seront adaptées en fonction de la météo du moment, afin de ne courir aucun danger pour les coureurs et les bénévoles.

ECO gobelet :

Par mesure d'écologie, sur toutes les courses, les coureurs doivent impérativement avoir un ECO gobelet avec eux. AUCUN gobelet plastique ne sera mis à disposition sur le parcours.

Vestiaires et sanitaires : Ils seront à la disposition des coureurs, au terrain de foot de Moroges. Des douches seront également en accès libre.

Accueil : buvette et petite restauration sur place, dès 11h.

Signalisation : Balisage du parcours au sol et à l'aide de fanions + fléchage.

Sécurité : Surveillance médicale sur l'aire de départ/arrivée – La Croix Rouge.
1 VTT et/ou coureur bénévole sur la boucle de 6km.

Assurance : L'épreuve est couverte par une assurance responsabilité civile souscrite par l'organisateur auprès de MAAF. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence et il incombe aux non licenciés de s'assurer personnellement.

Droit à l'image : Par son engagement, le participant autorise l'organisateur, les partenaires et les médias à utiliser les images sur lesquelles il pourrait apparaître, ceci dans le cadre de reportages ou de promotion de l'évènement.

Classement et récompenses : 1 lot à chaque participant.
Pas de récompenses par catégories. Pas de cumul.

Récompenses aux :

- 3 premiers de chaque épreuve au scratch (solo, duo, ou équipe : de 3 ou 6)
- première féminine (solo, duo, équipe de 3 ou 6)
- première équipe mixte (duo avec 1 femme + 1 homme, au moins 2 féminines pour les équipes de 3, au moins 3 féminines pour les équipes de 6)

D'autres cadeaux et surprises, selon la générosité de nos nombreux partenaires.

Les récompenses ne seront données qu'aux coureurs présents lors de la remise des prix effectuée après les courses, au stade de foot de Moroges, aux alentours de 14h (horaire indicatif et dépendant du déroulement de l'épreuve).

Responsabilité : En s'inscrivant en ligne, le concurrent reconnaît avoir pris connaissance de ce règlement et en accepter toutes les clauses.